



# Abbaye Saint-Joseph de Clairval

Lettre du 7 mars 2019,  
fête des saintes Perpétue et Félicité

**Bien chers Amis,**

**C**OMMENTANT cette parole de Notre-Seigneur: *Qui veut sauver sa vie la perdra, mais qui perdra sa vie à cause de moi la sauvera* (Lc 9, 24), le Pape François a pu affirmer: «En deux mille ans, une foule immense d'hommes et de femmes ont sacrifié leur vie pour rester fidèles à JÉSUS-CHRIST et à son Évangile. Et aujourd'hui, il y a de nombreux martyrs – davantage que pendant les premiers siècles –, qui sont conduits à la mort parce qu'ils n'ont pas renié JÉSUS-CHRIST!» (Allocution lors de l'Angélus du 13 juin 2013).

## Jouir d'une perpétuelle félicité

**A**u III<sup>e</sup> siècle, les persécutions contre les chrétiens, que l'on appelait dans l'Empire romain «les ennemis publics», firent d'innombrables victimes. Le premier empereur romain né en Afrique, Septime Sévère, lança un édit contre les disciples du Christ, afin de frapper tous les nouveaux adeptes du christianisme. Les plus illustres d'entre eux sont donc des catéchumènes (candidats au Baptême) ou des néophytes (nouveaux baptisés). L'Église d'Afrique fut particulièrement éprouvée. Perpétue et Félicité, deux jeunes femmes de condition différente, souffrirent le martyre sous cet empereur, en 202 ou 203, probablement à Carthage (aujourd'hui en Tunisie), en même temps que quatre autres chrétiens, nommés Revocatus, Saturninus, Saturus et Secundulus. Très tôt, le récit de leur combat a été lu dans les églises, comme en témoigne saint Augustin: «Ces deux saintes martyres désignent par leurs noms la récompense assurée à leurs généreux combats, qui leur méritent le bonheur éternel. Tous les martyrs déploieraient-ils momentanément tant de courage pour lutter contre la souffrance et pour confesser la foi, si ce n'était pour jouir d'une perpétuelle félicité? Aussi la divine Providence a-t-elle fait en sorte que ces deux femmes fussent, non seulement martyres, mais associées étroitement dans un même martyre. Toutes deux étaient mères, circonstance qui les rend plus sensibles encore à la souffrance, pour inspirer à l'ennemi l'espoir qu'elles fléchiraient bientôt et deviendraient sa proie» (sermon 282). Les trois documents qui relatent leur martyre, dont le témoignage de Perpétue elle-même, sont, aux yeux des historiens, d'une authenticité incontestable.

Ces chrétiens catéchumènes ont été arrêtés pour leur foi, probablement à la suite d'une dénonciation. Âgée de vingt-deux ans, de noble naissance et cultivée, Perpétue a deux frères, dont l'un est également catéchumène, ainsi qu'un fils en bas âge, qu'elle nourrit de son lait. Félicité, une esclave, mariée elle aussi, est enceinte de



Saintes Perpétue et Félicité

Tous droits réservés

sept ou huit mois. Après leur arrestation, ces deux jeunes femmes demeurent quelques jours avec leurs persécuteurs, sans être mises en prison. Le père de Perpétue, poussé par son affection, cherche, par ses paroles, à la faire renoncer à sa foi: «Mon père, lui dit-elle, vois-tu cette cruche qui est là par terre? – Oui, je la vois! – Pourrait-on lui donner un autre nom que celui qu'elle a? – Non! – Pareillement, moi non plus, je ne puis me dire autre que je ne suis, chrétienne.» Irrité par ces paroles, le père se jette sur sa fille pour la frapper, mais il n'obtient rien. Durant les jours suivants, Perpétue ne revoit pas son père, remercie le Seigneur de son secours et reprend des forces. Peu après, elle reçoit le Baptême avec les autres catéchumènes: «Le Saint-Esprit, affirmera la jeune femme, me dicta de ne demander à l'eau que la force de supporter les tourments de la chair.»

Le seul motif de l'incarcération de Perpétue et de Félicité, qui apparaisse dans les Actes de leur martyre, est leur foi chrétienne. Elles avaient compris que les baptisés «devenus fils de Dieu par la régénération baptismale, sont tenus de professer devant les hommes la foi que, par l'Église, ils ont reçue de Dieu» (Constitution *Lumen gentium* du concile Vatican II, n° 11). Dans l'Empire romain, l'empereur était adoré lui-même comme dieu. On n'y tolérait donc pas la religion chrétienne pour laquelle il n'y a qu'un seul Dieu, auquel on doit obéir plutôt qu'aux lois humaines.

«Quelques jours après, raconte Perpétue dans son récit, nous fûmes jetés en prison; et j'eus peur, parce

que je n'avais jamais connu de pareilles ténèbres. Ô jour de terreur ! Chaleur étouffante à cause de la foule ; mille exactions des soldats. Par-dessus tout, je me consumais d'inquiétude pour mon enfant. Alors, Tertius et Pomponius, les diacres bénis qui veillaient sur nous, obtinrent à prix d'argent que l'on nous mît un peu au large pour que nous puissions reprendre des forces. Une fois sorti de la prison, chacun était libre de vaquer à ses occupations. Pour moi, j'allais mon enfant déjà à demi-mort de faim. Anxieuse pour lui, j'en parlais à ma mère, je tentais de reconforter mon frère, je leur recommandais mon fils ; je me consumais de chagrin, parce que je les voyais s'affliger à cause de moi. Telles furent les inquiétudes que je supportais durant bien des jours, puis j'obtins que mon enfant restât avec moi dans la prison ; et aussitôt j'allais mieux, je fus soulagée de la peine et de l'inquiétude que me causait mon enfant, et la prison me devint un palais que je préférais à tout autre séjour... »

### Au pouvoir de Dieu

« **P**uis le bruit se répandit que nous allions être interrogés, continue Perpétue. Je vis alors arriver mon père ; la douleur était peinte sur son visage, un chagrin mortel le consumait : « Ma fille, me dit-il, aie pitié de mes cheveux blancs, aie pitié de ton père, si je mérite encore de recevoir de toi ce nom, s'il est vrai que je t'ai élevée moi-même jusqu'à la fleur de l'âge où l'on te voit, s'il est vrai que je t'ai préférée à tous tes frères : ne fais pas de moi un objet de honte devant les gens. Pense à tes frères, à ta mère, regarde ton enfant qui ne pourra vivre si tu meurs ; laisse là ton orgueil, et ne nous fais pas tous mourir de chagrin. Nul de nous n'osera plus parler sans crainte si tu es condamnée à quelque supplice. » Mon père parlait ainsi par affection pour moi, car il me baisait les mains, se jetait à mes pieds, m'appelait non plus sa fille, mais sa dame. J'avoue que j'étais pénétrée d'une vive douleur, songeant qu'il serait le seul de notre famille à ne pas se réjouir de notre martyre. Je lui dis pour le consoler : « Quand nous serons sur l'estrade, il ne nous arrivera que ce qui plaira à Dieu ; sache bien que nous n'avons pas été remis en notre pouvoir, mais en celui de Dieu. » Il se retira accablé de tristesse.

« Un autre jour, pendant notre repas, on vint tout à coup nous prendre pour nous faire subir l'interrogatoire. Nous arrivâmes au forum. Le bruit s'en répandit aussitôt dans les quartiers voisins et une foule immense accourut. Nous montâmes sur l'estrade. Interrogés, tous les autres confessèrent hautement JÉSUS-CHRIST. On en vint alors à moi. Mon père apparut soudain, portant mon enfant ; et me tirant en bas des marches, il me dit d'un ton suppliant : « Sacrifie ! (aux dieux païens – signe d'apostasie de la foi chrétienne). Aie pitié de ton enfant ! » Et le procureur Hilarianus me dit : « Épargne les cheveux blancs de ton père, épargne ton enfant en bas âge, offre le sacrifice pour le salut des empereurs. » Je répondis : « Non, je ne sacrifierai pas ! – Es-tu donc chrétienne ? me dit-il. – Oui, je le suis. » Cependant mon père, qui espérait toujours me gagner, restait là. Hilarianus ordonna de le chasser et

l'un des gardes le frappa d'un coup de verge. Je ressentis le coup comme si je l'avais moi-même reçu, tant je souffris de voir mon père ainsi maltraité dans sa vieillesse et à mon occasion. Alors le juge prononça la sentence par laquelle nous étions tous condamnés à être livrés aux bêtes ; et, tout joyeux, nous redescendîmes à la prison. Comme j'allais mon enfant et que je le gardais d'ordinaire avec moi, j'envoyais le diacre Pomponius le demander à mon père ; mais celui-ci ne voulut pas le donner. Mais Dieu permit que l'enfant ne demandât plus le sein, et que je ne fusse pas incommodée de mon lait ; ainsi je me trouvais l'esprit libre de toute inquiétude. »

Saint Paul affirme : *Tous ceux qui veulent vivre avec piété dans le Christ JÉSUS auront à souffrir persécution* (2 Tm 3, 12). En résistant aux assauts pathétiques de son père, Perpétue a fait siennes ces paroles de JÉSUS, adressées à tous : *Celui qui aime son père ou sa mère plus que moi, n'est pas digne de moi* (Mt 10, 37). « JÉSUS, dit saint Jérôme, ne défend pas d'aimer son père ou sa mère, mais il ajoute d'une manière expressive : *plus que moi* », et saint Hilaire précise : « Ceux, en effet, qui donnent la préférence aux affections humaines sur l'amour de Dieu se rendent indignes de l'héritage des biens futurs et éternels » (cf. saint Thomas, *Catena*, in Mt 10, 37-39). Plus généralement, les païens raillaient les martyrs de ce qu'ils méprisaient les joies de ce monde et acceptaient de souffrir les tourments à cause de leur vaine espérance de biens imaginaires. Mais ces chrétiens savaient, eux, que l'Espérance théologique est *sûre autant que solide* (He 6, 19), car elle est fondée sur les promesses de Dieu. *L'Espérance ne déçoit pas !* (Rm 5, 5)

### Quelqu'un souffrira pour moi !

**Q**uant à Félicité, elle tremble à la pensée qu'on lui accordera peut-être un sursis à cause de son état, car il est interdit de présenter au supplice des femmes enceintes ; elle redoute d'avoir, par la suite, à répandre son sang pur et innocent avec celui de criminels au lieu de le répandre avec celui des chrétiens condamnés. Mais ses compagnons de martyre eux aussi s'affligent profondément, craignant d'abandonner celle qui partage si bien leur sort sur le chemin qui mène à leur commune espérance. Deux jours avant les jeux du cirque, unissant leurs cœurs en une même plainte, ils adressent au Seigneur un flot de prières. Ils ont à peine fini quand les douleurs de l'enfantement assaillent la jeune femme. Devant sa peine et la souffrance d'un accouchement au huitième mois, un des geôliers lui dit : « Si tu te plains déjà maintenant, que sera-ce quand tu seras exposée aux bêtes, dont tu as fait peu de cas en refusant de sacrifier ? » Félicité lui réplique : « Aujourd'hui, c'est moi qui souffre ce que je souffre, mais là-bas il y aura quelqu'un d'autre en moi, qui souffrira pour moi, parce que moi aussi je souffrirai pour lui. » Elle met enfin au monde une petite fille, qu'une femme chrétienne élèvera comme son propre enfant.

La veille du combat, les prisonniers prennent ce dernier repas qu'on appelle "libre", et dont ils font, autant

qu'ils le peuvent, des agapes; ils lancent à la foule qui les entoure des paroles pleines de fermeté, la menaçant du jugement de Dieu, témoignant de leur félicité à subir la passion, se moquant de la curiosité de ceux qui accourent pour les voir. Saturus leur dit: «Demain ne vous suffit-il pas? Quel plaisir prenez-vous à voir ceux que vous détestez? Au moins notez soigneusement nos visages pour nous reconnaître au Grand Jour.» Aussi ces païens, remplis d'étonnement, les laissent-ils et, parmi eux, beaucoup se mettent à croire.

### De notre propre gré

Puis, le jour brillant de leur victoire paraît. Les condamnés quittent la prison pour l'amphithéâtre, joyeux, le visage serein comme des gens qui vont au Ciel. Ils frémissent de joie et non de peur. Perpétue marche à leur suite, le visage lumineux et la démarche tranquille, comme une épouse unie au Christ, comme la fille chérie de Dieu. L'éclat de son regard force tout le monde à baisser les yeux. Félicité va de même, se réjouissant d'avoir accouché heureusement pour pouvoir combattre les bêtes avec les autres martyrs, passant d'un bain de sang à un autre, de la sage-femme au gladiateur, prête à se laver, après son accouchement, par un second baptême. À la porte de l'amphithéâtre, on veut, selon la coutume, les forcer à revêtir un costume: pour les hommes, le manteau des prêtres de Saturne, pour les femmes, la bandelette des prêtresses de Cérès. Perpétue résiste et refuse fermement, disant: «Si nous en sommes arrivés là de notre propre gré, c'est pour que notre liberté ne se laisse pas vaincre; nous avons livré notre vie pour ne pas accomplir d'acte de ce genre; c'est ce dont nous sommes convenus avec vous.» L'injuste magistrat reconnaît alors la justice de cette parole: le tribun leur accorde d'être introduits dans l'amphithéâtre simplement vêtus comme ils le sont. Perpétue chante une hymne. Quand ils arrivent vis-à-vis d'Hilarianus, les martyrs lui crient: «Pour nous, c'est toi le juge; mais pour toi, c'est Dieu!» Le peuple, exaspéré de cette hardiesse, demande qu'on les fasse battre de verges, mais eux rendent grâces d'avoir à supporter une part des souffrances du Seigneur.

On a destiné aux deux jeunes femmes une vache des plus sauvages, comme pour insulter à leur sexe. La première, Perpétue est jetée à terre par l'animal et elle tombe sur les reins. Revenue à elle-même, la jeune martyre s'aperçoit que sa robe est déchirée sur le côté: elle en ramène le pan, se souciant davantage de sa pudeur que de sa douleur. Puis elle rattache ses cheveux dénoués, car il ne convient pas à une martyre de subir sa passion les cheveux épars, pour ne pas avoir l'air en deuil au moment de sa gloire. Alors elle se redresse, et comme elle a vu Félicité projetée à terre, elle s'avance, lui tend la main et l'aide à se relever. Et les deux femmes se tiennent alors debout. La cruauté de la foule est vaincue: on les ramène vivantes à la Porte de la Vie Sauve.

L'âme de Perpétue était pure et d'une délicatesse pleine de pudeur. «Avec la grâce de Dieu et en luttant

contres les désirs désordonnés, le baptisé parvient à la pureté du cœur par la vertu et le don de chasteté, la pureté d'intention, la transparence du regard, extérieur et intérieur, la discipline des sentiments et de l'imagination, la prière. La pureté exige la pudeur; celle-ci protège l'intimité de la personne, exprime la délicatesse de la chasteté, règle les regards et les gestes pour qu'ils soient conformes à la dignité des personnes et de leur union. Elle libère de l'érotisme ambiant et tient à l'écart de tout ce qui favorise la curiosité malsaine. Elle requiert encore une purification du climat social, par un combat soutenu contre la permissivité des mœurs, qui repose sur une conception erronée de la liberté humaine» (*Compendium du Catéchisme de l'Église Catholique*, n<sup>os</sup> 529-530).

Sortie de l'arène, Perpétue est soutenue par un nommé Rusticus, alors catéchumène; comme tirée du sommeil, tant elle avait été ravie en esprit et en extase pendant ces événements, elle regarde autour d'elle et s'exclame, à la stupeur générale: «Quand donc va-t-on nous exposer à cette fameuse vache?» Et quand on lui affirme que cela a déjà eu lieu, elle ne le croit qu'après avoir remarqué les traces des blessures sur son corps et sur son vêtement. Puis, ayant appelé son frère et le catéchumène, elle leur parle en ces termes: «Demeurez fermes dans la foi, aimez-vous tous les uns les autres, et ne soyez pas scandalisés par ce que nous avons souffert.» La foule exigeant de les voir au milieu de l'arène pour l'exécution finale, les martyrs se lèvent d'eux-mêmes et s'y rendent. Après s'être embrassés les uns les autres afin de conclure leur martyre par le rite de la paix, tous, immobiles et en silence, reçoivent le coup de glaive.

### À contre-courant

En annonçant le Jubilé de l'an 2000, saint Jean-Paul II écrivait: «Qu'à l'admiration pour les martyrs de tous les temps soit joint, dans le cœur des fidèles, le désir de pouvoir, avec la grâce de Dieu, suivre leur exemple, si les circonstances l'exigent!» (*Incarnationis mysterium*, 29 novembre 1998). «Croire en Jésus, suivre Jésus exige de prendre position pour lui, disait le même Pape aux jeunes des Journées Mondiales de la Jeunesse de l'an 2000, et il n'est pas rare que ce soit comme un nouveau martyr: le martyr de celui qui, aujourd'hui comme hier, est appelé à aller à contre-courant pour suivre le divin Maître, pour suivre *l'Agneau partout où il va* (Ap 14, 4)... Il ne vous sera peut-être pas demandé de verser votre sang, mais de garder la fidélité au Christ, oui certainement! Une fidélité à vivre dans les situations quotidiennes: je pense aux fiancés et à leur difficulté de vivre dans la pureté, au sein du monde actuel, en attendant de se marier. Je pense aux jeunes couples et aux épreuves auxquelles est exposé leur engagement de fidélité réciproque. Je pense aux relations entre amis et à la tentation de manquer de loyauté qui peut s'insinuer entre eux...» (19 août 2000).

Que signifie *perdre sa vie à cause de Jésus*? demande à son tour le Pape François. «Cela peut arriver de deux

façons, répond le Saint-Père: explicitement en confessant la foi, ou implicitement en défendant la vérité... Combien de personnes droites préfèrent aller à contre-courant plutôt que de renier la voix de leur conscience, la voix de la vérité! À vous les jeunes, je dis: Allez à contre-courant, et soyez fiers de le faire!... Il y a tant de personnes qui perdent leur vie pour la vérité! L'une d'elles est Jean-Baptiste. Jean est mort pour la cause de la vérité, lorsqu'il a dénoncé l'adultère du roi Hérode et d'Hérodiade» (13 juin 2013).

«La confrontation de la position de l'Église avec la situation sociale et culturelle actuelle, écrivait saint Jean-Paul II, met immédiatement en évidence l'urgence qu'il y a, pour l'Église elle-même, de mener un intense travail pastoral précisément sur cette question fondamentale: le lien essentiel entre vérité-bien-liberté a été perdu en grande partie par la culture contemporaine; aussi, amener l'homme à le redécouvrir est aujourd'hui une des exigences propres de la mission de l'Église, pour le salut du monde. La question de Pilate *Qu'est-ce que la vérité?* (Jn 18, 38), jaillit aujourd'hui aussi de la perplexité désolée d'un homme qui ne sait plus qui il est, d'où il vient et où il va. Et alors, nous assistons souvent à la chute effrayante de la personne humaine dans des situations d'auto-destruction progressive. À vouloir écouter certaines voix, il semblerait que l'on ne doit plus reconnaître le caractère absolu et indestructible d'aucune valeur morale... L'homme n'est plus convaincu que c'est seulement dans la vérité qu'il peut trouver le salut. La force salvifique du vrai est contestée et l'on confie à la seule liberté, déracinée de toute objectivité, la tâche de décider de manière autonome de ce qui est bien et de ce qui est mal. Ce relativisme devient, dans le domaine théologique, un manque de confiance dans la sagesse de Dieu qui guide l'homme par la loi morale. À ce que la loi morale prescrit, on oppose ce que l'on appelle des situations concrètes, en ne croyant plus, au fond, que la Loi de Dieu soit toujours l'unique vrai bien de l'homme» (Encyclique *Veritatis splendor*, 6 août 1993, n° 84).

*Tout homme qui appartient à la vérité écoute ma voix* (Jn 18, 37), dit JÉSUS. Demandons aux saints martyrs de nous rendre attentifs à l'enseignement du Christ pour être, nous aussi, en toutes circonstances, et s'il le faut jusqu'à la mort, des témoins de la vérité.

– *Passion de Perpétue et de Félicité*, Éd. du Cerf, Sources Chrétiennes, n° 417, 1996.

À l'inverse, «le Christ nous révèle avant tout que la condition de la liberté authentique est de reconnaître la vérité honnêtement et avec ouverture d'esprit: *Vous connaîtrez la vérité et la vérité vous libérera* (Jn 8, 32). C'est la vérité qui rend libre face au pouvoir et qui donne la force du martyr. Il en est ainsi pour JÉSUS devant Pilate: *Je ne suis né, et je ne suis venu dans le monde, que pour rendre témoignage à la vérité* (Jn 18, 37). De même, les vrais adorateurs de Dieu doivent l'adorer *en esprit et en vérité* (Jn 4, 23): ils deviennent libres par cette adoration. En JÉSUS-CHRIST, l'attachement à la vérité et l'adoration de Dieu se présentent comme les racines les plus intimes de la liberté» (*Ibid.*, n° 87).

### Un signe éclatant

Le témoignage rendu à la vérité par le martyr rappelle jusqu'où doit aller la fidélité à la loi de Dieu; il manifeste la différence qui existe entre le bien et le mal. «Le martyr est un signe éclatant de la sainteté de l'Église, écrivait saint Jean-Paul II: la fidélité à la Loi sainte de Dieu, à laquelle il est rendu témoignage au prix de la mort, est une proclamation solennelle et un engagement missionnaire *usque ad sanguinem* (jusqu'à verser son sang) pour que la splendeur de la vérité morale ne soit pas obscurcie dans les mœurs et les mentalités des personnes et de la société. Un tel témoignage a une valeur extraordinaire en ce qu'il contribue, non seulement dans la société civile, mais aussi à l'intérieur des communautés ecclésiales elles-mêmes, à éviter que l'on ne sombre dans la crise la plus dangereuse qui puisse affecter l'homme: la confusion du bien et du mal qui rend impossible d'établir et de maintenir l'ordre moral des individus et des communautés. Les martyrs et, plus généralement, tous les saints de l'Église, par l'exemple éloquent et attirant d'une vie totalement transfigurée par la splendeur de la vérité morale, éclairent toutes les époques de l'histoire en y réveillant le sens moral» (*Ibid.*, n° 93).

Dom Antoine Marie o.s.b.

- Pour recevoir (gratuitement) la Lettre de l'Abbaye Saint-Joseph de Clairval, s'adresser à l'Abbaye (coordonnées ci-dessous).
- Nous recevrons avec gratitude toutes les adresses d'éventuels lecteurs que vous voudrez bien nous envoyer.
- Références bancaires :

CCP : "Abbaye Saint-Joseph" (France : 561878 A Dijon ; Belgique : IBAN : BE41-000-1339871-10 ; BIC : BPOTBEB1 ; Suisse : IBAN : CH97 0900 0000 1900 5447 7, BIC : POFICHBEXXX.).

Chèque : monnaies acceptées : Euro, sFr., \$ US, \$ Can., £ GB.

Carte bancaire : cf. notre site [www.clairval.com](http://www.clairval.com)

Virement bancaire : IBAN : FR59 2004 1010 0405 6187 8A02 585 ; BIC : PSSTFRPPDIJ ; Intitulé : Abbaye St Joseph de Clairval.

Abbaye Saint-Joseph de Clairval (Éd. française) ISSN : 1956-3876 - Dépôt légal : date de parution - Directeur de publication : Dom Antoine Beauchef - Imprimerie : Traditions Monastiques - 21150 Flavigny-sur-Ozerain.

**ABBAYE SAINT-JOSEPH DE CLAIRVAL – 6, GRANDE RUE – 21150 FLAVIGNY-SUR-OZERAIN – FRANCE**  
Courriel : [abbaye@clairval.com](mailto:abbaye@clairval.com) – Site : <http://www.clairval.com/>